

AECK/ ICG
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 1414 DU 11 DECEMBRE 2024

portant nomination des ministres conseillers à la Présidence de la République.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-520 du 13 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat général de la Présidence de la République, telle que modifié par le décret n° 2023-692 du 20 décembre 2023 ;
- vu** le décret n° 2024-006 du 09 janvier 2024 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Collège des ministres conseillers à la Présidence de la République ;
- vu** le décret n° 2024-007 du 09 janvier 2024 portant définition des secteurs d'intervention des ministres conseillers à la Présidence de la République ;

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées ministres conseillers à la Présidence de la République dans les secteurs d'intervention ci-après :

- Ministre conseiller aux Affaires économiques
monsieur **Paulin AKPONA**



- Ministre conseiller aux Enseignements maternel, primaire et secondaire
monsieur **Paulin GBENOU**

- Ministre conseiller à l'Enseignement technique et à la Formation professionnelle
monsieur **Expédit Codjo HOUESSOU**

- Ministre conseiller à l'Enseignement supérieur et à la Recherche scientifique
madame **Sèdami MEDEGAN FAGLA**

- Ministre conseiller aux Affaires sociales et au Travail
madame **Mariam DJAOUGA SACCA**

- Ministre conseiller à la Santé
madame **Claudine Afiavi PRUDENCIO**

- Ministre conseiller à la Défense et à la Sécurité
monsieur **Rachidi GBADAMASSI**

- Ministre conseiller aux Infrastructures, à la Gouvernance locale et au Cadre de Vie
monsieur **Jacques AYADJI**

- Ministre conseiller aux Services publics
monsieur **Janvier YAHOUEDEOU**

- Ministre conseiller à la Justice et aux Relations extérieures
monsieur **Gilbert M. DEOU**

- Ministre conseiller à l'Agriculture
monsieur **Saka Kina BIO GUERA**

- Ministre conseiller au Tourisme, à la Culture, aux Arts et aux Sports
monsieur **Ayibatin Jonas HANTAN.**

Article 2

Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 11 décembre 2024

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; C. COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MINISTERES 21 ; SGG 4 ; INTERESSES 12 ; JORB 1.